



Fédération Française
de Spéléologie

Lyon, le 10 avril 2013

à **Monsieur Jean-Yves Bigot**

34090 MONTPELLIER

Réf. 2013-31
Suivi
Tél.
Courriel
Objet Affaire du Pilon – votre convocation le 21 avril

Courrier en recommandé avec accusé de réception

Monsieur,

Le Conseil d'administration de la FFS a demandé votre comparution devant l'Organe disciplinaire de la FFS.

Un dossier d'instruction a été instruit par M. J--- R---, à la demande de Madame D----- V-----, présidente et représentante de la FFS. M. J-- R-- a transmis dans les délais son dossier d'instruction à l'Organe disciplinaire de première instance, conformément au Règlement disciplinaire fédéral.

Les faits qui vous sont reprochés par le spéléo-club de X----- et pour lesquels plainte a été déposée auprès de la FFS remontent à une sortie à la grotte du Pilon, à laquelle vous avez participé, en date du 26 juin 2010. Au vu du dossier d'instruction, vous sont reprochés notamment :

- la mise en ligne sur votre site Internet d'un compte-rendu de la sortie,
- le non-respect "de la confidentialité de la sortie",
- la mise en ligne dans votre compte-rendu d'un pointage de la cavité,
- le prélèvement d'un échantillon plus gros que "la taille d'un ongle", taille qui seule vous aurait été "accordé",
- divers aspects de type "relations humaines".

Les pièces mises au dossier par le spéléo-club de X----- illustrent ces griefs à votre encontre.

50 ans
Fédération Française de Spéléologie

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901, agréée par le Ministère chargé des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire) de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr



L'Organe disciplinaire de première instance de la FFS se réunira le dimanche 21 avril 2013, à 14h30, au siège de la FFS, 23 rue Delandine à Lyon, afin de statuer sur la décision à prendre, comme le stipule le Règlement disciplinaire de la FFS.

Vous êtes convoqué à cette réunion afin de pouvoir vous expliquer sur les faits qui vous sont reprochés. Vous avez toutefois la possibilité de vous faire représenter.

Nous vous invitons expressément à préparer cette réunion.

Nous vous présentons, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées,

Pour l'Organe disciplinaire de première instance de la FFS, son président,

